

## Préambule

Nous vivons actuellement une mutation économique pour nos communes, d'une part la suppression de la Taxe Professionnelle et d'autre part, si la réforme des collectivités territoriales est adoptée, nous risquons de voir disparaître bon nombre d'entre elles.

L'Etat dans le projet de réforme propose la suppression de la clause de compétence générale qui permet au Département d'intervenir pour aider les communes dans le financement de leurs dépenses d'investissements.

Cette réforme aurait des conséquences irréversibles sur l'équilibre de notre territoire, l'activité économique et l'emploi d'une part mais aussi la chute du niveau et de la qualité des services apportés aux populations entraînant inmanquablement la reprise et l'accélération de l'exode rural.

Le maintien de la péréquation mise en œuvre par le département entre toutes les communes et groupements est une condition essentielle pour assurer une répartition équitable des ressources sur tout le territoire et pour garantir l'égalité constitutionnelle des citoyens, qui payent tous l'impôt départemental, devant les charges publiques.

Interlocuteur privilégié des communes, le Conseil général nous apporte son aide au quotidien. Il nous accorde une participation pour les frais de déneigement, il nous restitue au titre de la péréquation une part de la taxe professionnelle et des droits de mutation. Il nous permet de faire face à nos investissements dans tous les domaines en nous accordant des subventions non négligeables. Si les départements venaient à disparaître, les communes rurales, déjà bien malmenées, auraient encore plus de difficulté à survivre.

La commune et notamment la commune rurale doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité ; toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assurer leurs compétences et l'impossibilité financière les induirait à renoncer à la plupart de leurs projets. Que deviendraient alors nos petites structures sans aides extérieures ? Si elles étaient contraintes de survivre avec leurs seules ressources, elles seraient irrémédiablement condamnées à disparaître. Bons nombres de communes, dont la nôtre ont délibéré à ce sujet.

N'oublions pas dans nos préoccupations l'avenir de notre planète. Son destin se joue en ce moment même alors qu'à Copenhague les Chefs d'Etats du monde entier se réunissent pour débattre, essayer de trouver des solutions adéquates aux problèmes posés par la pollution et tenter d'enrayer les nuisances causées par notre civilisation. Les enjeux sont énormes. Espérons que tous iront dans le même sens et que la montagne n'accouchera pas d'une souris ! La terre ne nous appartient pas. Nous en sommes que les dépositaires. Elle est notre héritage, elle nous a été léguée par nos ancêtres. Faisons en sorte, par notre action de tous les jours, de lui prodiguer le respect qui lui est dû et sachons la transmettre aux générations futures comme elle nous a été transmise. Apprenons à nos plus

jeunes à regarder, à connaître et à respecter la nature qui nous entoure. Ils en seront alors les plus ardents défenseurs.

Dans ces moments de sombres prévisions, essayons de rester optimistes et revenons à Echandelys où, grâce à nos associations qui essaient de nous concocter des moments de détente, nous puissions nous aérer l'esprit et oublier toute cette morosité ambiante.

Chacune avec sa spécificité offre des distractions à la population, cette année nous leur avons demandé de s'exprimer au travers du bulletin municipal. Nous leur adressons nos remerciements pour leur travail et leur implication et nos félicitations pour la qualité des animations proposées. Que leurs succès les incitent à persévérer dans cette voie !

Vous trouverez aussi un message de notre institutrice, Karine MOULIERE, qui nous relatara la vie de l'école d'Echandelys.

Nous accorderons également une large part à l'histoire de notre village. Madame MAVEL, l'institutrice de beaucoup d'entre vous nous racontera comment elle a vécu les débuts de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale dont le 70<sup>ème</sup> anniversaire a trouvé de larges échos au sein des médias de toutes natures. Monsieur PERISSEL nous réglera avec des anecdotes relevées au sein des journaux des siècles derniers. Nous découvrirons une vie, souvent bien loin de nos préoccupations de notre XXI<sup>ème</sup> siècle, mais qui nous éclairera sur le quotidien des générations précédentes. Nous trouverons là un témoignage du fait que les hommes, comme les arbres, ont besoin de racines profondes et vigoureuses pour pousser haut.

Fort des leçons du passé, il faut toutefois se tourner résolument vers l'avenir. Espérer, espérer encore, espérer toujours. Espérer que ces femmes et ces hommes massés autour des grandes métropoles se lasseront un jour, du bruit, de l'insécurité, du béton et retrouveront enfin le chemin de nos villages où ils retrouveront la paix et un certain art de vivre. Il n'est pas interdit de rêver...

Pour continuer la détente, comme l'année précédente, nous retrouverons les anciens qui peuvent se déplacer en compagnie de l'équipe municipale et des employés communaux pour partager dans la convivialité le repas de Noël. Nous offrirons aux autres les chocolats de l'amitié.

Nous espérons que vous trouverez plaisir à parcourir ce bulletin 2009.

Madame le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux, les employés communaux vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur, prospérité et santé et vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2010.

# COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2008

## BUDGET GENERAL FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES DE L'ANNEE	220 182,82	RECETTES DE L'ANNEE	211 026,97
<b>TOTAL</b>	<b>220 182,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>211 026,97</b>
<b>DEFICIT :</b>	<b>9 155,85 €</b>		

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
DEFICIT ANNEE 2007	26 684,58		
REMB. EMPRUNT	25 016,42	AUTO FINANCEM.	21 303,15
ETUDE 2007 CIMETIERE	1 794,00	FOND. COMP. T.V.A	24 914,00
HANGAR 2007	18 919,76	SUB.VOIRIE 2007	12 000,00
IND.DDE VOIRIE 2007	2 726,88	SUB.HANGAR 2007	2 960,93
		REGUL.EMPRUNT	3 376,25
<b>TOTAL</b>	<b>75 141,33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 554,33</b>
<b>DEFICIT :</b>	<b>10 587,31</b>		

## ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		EXCEDENT 2007	5 731,14
DEPENSES ANNEE 2008	19 949,33	RECETTES ANNEE 2008	16 219,01
<b>TOTAL</b>	<b>19 949,33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 950,15</b>
		<b>EXCEDENT</b>	<b>2 000,82</b>

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
DEFICIT 2007	3 802,43		
AMORT.SUB.EQUIP.	1 872,00	AUTO FIONANCEMENT	3 802,43
ETUDE ASSAIN.LE CLUEL	4 395,30	SUB.TRAVAUX LAGUNE	6 586,80
REMB. EMPRUNT	2 724,15	SUB.AMORTISSEMENT	3 398,00
		REGUL.EMPRUNT	2 950,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 793,88</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 737,23</b>
		<b>EXCEDENT</b>	<b>3 943,35 €</b>

## Le budget de la commune 2009

### FONCTIONNEMENT

(Attention, ce budget est le primitif tel qu'il a été voté en mars 2009. Il regroupe celui de la commune et celui de chaque section)

DEPENSES		RECETTES	
Déficit 2008 :	9 155,85	Excédent 2008 (sections)	21 330,64
Charges à caractère général	68 159,05	Produits des services du domaine et vente diverses	8 120,00
Charges de personnel et frais assimilés	110 050,00	Impôts et taxes	95 342,60
Dépenses imprévues	100,00	Dotations et participations	111 993,00
Autres charges de gestion courante	47 005,64	Atténuation de charges	500,00
		Produits financiers	20,00
Virement à la section d'investissement	0,00	Autres produits de gestion courante	8 920,00
Charges financières	13 048,00	Produits exceptionnels	1 292,30
<b>TOTAL</b>	<b>247 518,54</b>	<b>TOTAL</b>	<b>247 518,54</b>

**INVESTISSEMENTS EFFECTIVEMENT REALISES T.T.C.EN 2009**

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Remboursement de la dette : 11 491,20	Participation de la commune : 11 491,20
Matériel divers : 3 540,90	- subvention Conseil Général : 1 246,00 - participation commune : 2 294,90
Remise en eau de la fontaine : 1 275,72	Participation de la commune : 1 275,72
<b>TOTAL DEPENSES : 16 307,82</b>	<b>TOTAL RECETTES : 16 307,82</b>

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Comme dans beaucoup de collectivités publiques l'heure est aux économies. Compte tenu des grosses difficultés financières de la commune, la municipalité a dû faire face avec détermination à une situation critique. C'est un budget réaliste et serré qui a été voté afin d'essayer d'amorcer un redressement. Le compte administratif 2008 présentant un déficit de 9 155,85, nous avons été contraints (pas de gaité de cœur, il est vrai, car nous sommes tous des contribuables) d'augmenter les impôts au moins pour combler ce déficit. Mais que pouvions nous faire d'autre ? Les services de la Préfecture, par l'intermédiaire de Monsieur le Sous-préfet d'Ambert, nous a demandé des explications et nous avons dû prouver notre bonne volonté, sous peine de voir revenir la Chambre Régionale des Comptes. En effet, nous n'avons même pas pu dégager un fond de roulement sur la section de fonctionnement pour assurer le remboursement du capital des emprunts. A situation critique, moyens drastiques ! Tout d'abord investissement réduit au strict minimum et assurer le remboursement des emprunts (dépenses obligatoires pour une collectivité). Ensuite économies, si petites soient elles sur tous les postes de fonctionnement. Renégociation des divers contrats d'assurance, suppression de certaines dépenses (concours des villages fleuris, feux d'artifice), redistribution des dépenses, économie d'eau, économie de chauffage par un réglage pointu de la chaudière du bâtiment de la mairie école dont les effets, tant sur la consommation que sur la qualité du chauffage, se font sentir dès le début de cet hiver.

Après 17 ans de bons et loyaux services, nous avons été contraint de vendre le tractopelle qui arrivait à bout de souffle. N'oublions pas que nous avons investi 8 326,52 € en 2008 pour le réparer et nous avons dû déboursier 3 898,86 € en 2009. D'autres dépenses encore plus lourdes étaient à envisager si nous souhaitions le garder. Budgétairement, nous ne pouvions faire face. Il a été vendu pour la somme de 16 500 € à un agriculteur de la Limagne. Acheter un neuf n'était pas envisageable, compte tenu du coût d'un tel engin. L'étrave qui l'équipait ne servait plus à rien, nous avons donc décidé aussi de la vendre. C'est une commune de la Haute-Loire qui l'a acquise pour un montant de 4 000 €. Ces deux ventes vont nous donner un peu d'oxygène. Nous avons dû effectuer également l'entretien obligatoire du tracteur communal qui nous est revenu à 949,04 €. Nous espérons que le compte administratif 2009 amorcera un redressement et que nos efforts de tous les jours n'auront pas été vains. Nous sommes déterminés à les poursuivre. Nous avons été prévenus que nous étions tenus sous surveillance par les services financiers de la Préfecture. C'est pourquoi nous allons être extrêmement vigilants tout en assurant au mieux le quotidien et éviter que nos concitoyens ne souffrent d'une telle situation.

Le conseil Général a mis en place un système basé sur une prévision d'investissement étalée sur trois ans (Fonds d'Intervention Communale). Avec les services de l'Equipement, nous avons fait l'inventaire des voies communales et établi une priorité déterminée par l'urgence. Nous essaierons de réaliser en 2010 des travaux au village du Moulin de Géry, dont la voirie n'a pas vu de réparation depuis plus de vingt ans. En 2011, ce sera au tour de la voie communale de Coudeyras et en 2012, des travaux seront effectués au village de Labat et dans la partie nord du bourg. Ceci, bien entendu, si nos finances nous le permettent.

Quand aux autres investissements, impossible de faire des projets conséquents à l'heure qu'il est.

D'autant plus que nous sommes sous la menace des stations d'épuration et de l'épandage de leurs boues. Des sommes énormes risquent de nous être demandées. Il faudra sûrement envisager un pompage et une évacuation par camion. Ce qui entraînera inmanquablement une hausse de la redevance.

Pour le reste, nous verrons au jour le jour, notre objectif principal étant le redressement des finances.

  
TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

AMBERT, LE 19 MAI 2009

TRESORERIE D'AMBERT  
PLACE CHARLES DE GAULLE

63600 AMBERT

Affaire suivie par  
Téléphone : 04.73.82.10.03  
Télécopie : 04.73.82.19.10  
Mél : reidha.benhafessa@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNE D'ECHANDELYS

### Commentaire Fiches AEF 2008

Au vu des différents éléments retracés ci-dessous, la situation financière de la commune d'ECHANDELYS apparaît comme fragilisée.

Trois facteurs principaux concourent à ce constat :

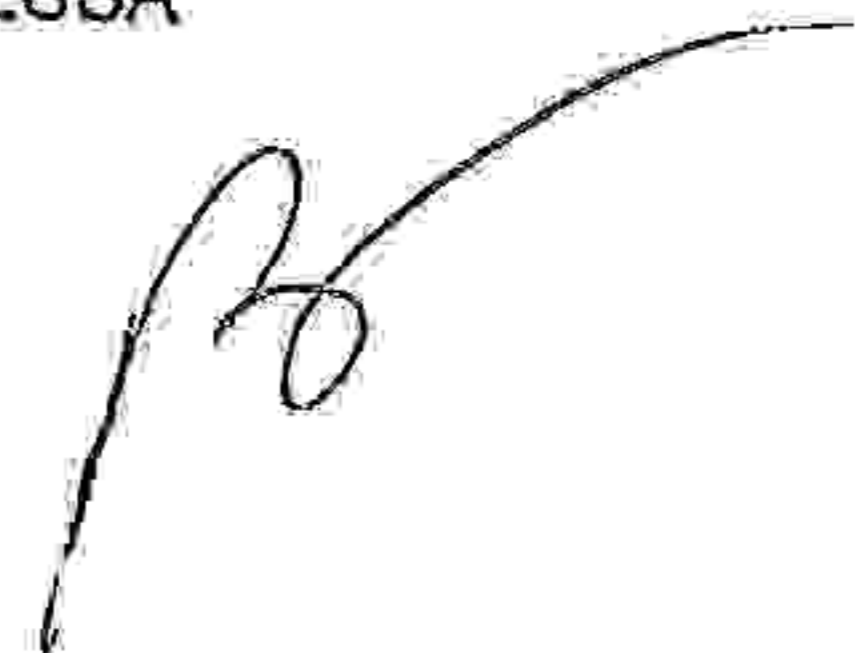
1/ L'épargne brute annuelle de la section de fonctionnement s'élève en 2008 à - 10.178 € soit - 42 € par habitant ce qui apparaît comme inférieur à la moyenne départementale 275 €/h des communes de même strate démographique, traduisant une insuffisance.

2/ Le financement des opérations d'investissement très faible a été assuré principalement par le FCTVA. Au 31 décembre 2008, l'encours de la dette à charge de la commune s'élève à 237.389 €. Rapporté aux capacités financières de la commune, il traduit un niveau élevé d'endettement.

3/ Le coefficient de mobilisation fiscale ( CMPF ) mesure la pression fiscale globale sur le territoire de la commune. Il est proche de 0,65, ce ratio traduit une pression fiscale inférieure à la moyenne départementale des communes de même strate démographique 0,71.

La combinaison des différents éléments révèle que la commune d'Echandelys, à travers son niveau d'autofinancement et d'endettement ne dispose pas pour l'avenir immédiat de marges de manœuvres pour le financement de ses investissements.

R. BENHAFESSA





## LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUES PAR LES EMPLOYES

- Deuxième couche de peinture aux portes d'entrée de la mairie, de l'école, de la cantine et aux fenêtres de la cantine et appartement Didier CHEVARIN.
- Dégel et entretien des espaces verts : mairie, terrain de boules, la Croix et le belvédère de Deux-Frères.
- Nettoyage du terrain de la lagune, réparation du grillage, entretien manuel de la partie accidentée, qui est obligatoire pour son bon fonctionnement (pas de feuilles, d'herbes sèches, ni de ronces).
- Pose de drains et de tuyaux sur les abords du 1<sup>er</sup> bassin de la lagune sur la demande de la SATESE.
- Pose de buse et remblaiement d'une partie du fossé sur la voie communale entre la mairie et la Maillerie afin d'assurer la sécurité lors du croisement de deux véhicules.
- Débroussaillage des chemins goudronnés, de randonnée et autres. Coupe d'arbres dangereux sur la voie publique.
- A la « maison des associations » : réparations diverses et réfection du plancher suite à l'inondation provoquée par une fuite d'eau due au gel.
- Construction d'une plate forme pour le tri au village de Lospeux.
- A l'église : réfection de la sacristie.
- Remise en eau de la fontaine. Participation importante des employés.
- Réparation du mur du lavoir qui s'est démolé.
- Remise en état des évacuations des eaux pluviales au cimetière, pose d'un regard de dessablage et réfection des allées.
- Le mur de la mairie mitoyen avec le terrain de Mlle BESSET s'effondrait. Nous avons bouché les trous et grâce à un habitant du bourg qui nous a prêté son matériel, nous avons pu crépir les deux côtés de ce mur. Nous l'en remercions vivement.
- Raccordement d'une maison du bourg au réseau d'assainissement
- Fixation des grilles des caniveaux (vers chez Mme SUNE) qui représentaient un danger pour les engins à deux roues.

Notre employé, Roch Chevarin est en arrêt maladie depuis mars 2009, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## LES PETITES NOUVELLES

### LE RELAIS DE LA FONTAINE

Après un essai malheureux avec des gérants installés en janvier ; fin juin nous avons été obligés de nous en séparer, non pour le respect du paiement du loyer toujours honoré, mais pour la sérénité de nos concitoyens, suite à leurs comportements répétitifs qui nécessitaient à chaque fois l'intervention de la gendarmerie.

Nous avons aujourd'hui une nouvelle gérante venue d'Auzelles la commune voisine. Emilie THIOLET a ouvert en août et son compagnon Mikaël, cuisinier, pâtissier, traiteur, ravit les papilles de leurs clients par son excellente cuisine. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.



### LE S.I.A.E.P. DU BAS LIVRADOIS

Depuis la fin de l'été le Syndicat du Bas Livradois fournit à toute la commune une eau en teneur d'arsenic compatible avec les normes européenne (0,010 mg/l). Grâce à la nouvelle station de pompage de Deux-Frères, dont l'inesthétique tableau d'électricité sera caché par une haie, l'eau alimente maintenant le bourg de Saint-Eloy la Glacière et ses villages.

Dans le bourg, la tuyauterie en plomb qui desservait encore en eau potable plusieurs maisons le long de la route départementale a été changée. Il en sera fait de même pour le quartier nord. Nous ferons concorder ces travaux avec la réfection de la voirie programmés dans le F.I.C, programme 2012

Nous vous rappelons que tout incident sur le réseau doit être immédiatement signalé au SIAEP (tél : 04.73.72.20.72)

## LE REPAS DES ANCIENS

Pour la deuxième année consécutive, nos anciens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment de pure convivialité autour d'un délicieux repas.

Les membres du conseil municipal n'ont pas ménagé leur peine pour faire de cette journée une parfaite réussite. C'est avec dévouement qu'ils n'ont pas hésité à retrousser leurs manches et à mettre la main à la patte pour installer la salle, la décorer et lui donner un air de fête. Le repas lui-même préparé par Madame le Maire et ses troupes (avec cette année, il faut le noter, la participation de Mickaël, cuisinier du Relais de la Fontaine qui a bien voulu préparé le plat composé de poissons) a été savouré par tous. Il ne faut pas oublier, Amélie et Audrey, nos jeunes et charmantes serveuses, souriantes à souhait, qui sont venues bénévolement assurer le service et veiller à ce que personne ne manque de rien.

André Chassaigne et Dominique Giron nous ont fait l'amitié de venir partager un moment de convivialité.

Nos anciens, heureux de se retrouver ont échangé toute la soirée des souvenirs et des anecdotes qui leur ont rappelé le temps où Echandelys était encore un village plein de vie, où les commerçants étaient bien présents et où tout le monde avait sa place. Il n'y avait qu'à voir les visages souriants et écouter les commentaires émus des uns et des autres pour comprendre que cette journée fut un succès et qu'elle alimentera les conversations dans les prochaines semaines.

C'est en fin d'après midi que chacun s'est résolu, non sans regrets, à regagner son chez soi. De quoi encourager l'équipe municipale et les bénévoles à remettre ça l'année prochaine. A ceux, malheureusement, qui n'ont pu être là et dont nous regrettons vivement l'absence, une petite gâterie sera offerte dans les prochains jours pour leur assurer que personne ne les oublie.



## Nouvelles du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Depuis plus d'un an a débuté le processus d'élaboration de la future Charte du Parc pour la période 2010-2022. La préparation de ce document, actuellement au stade de l'avant-projet (adopté le 5 octobre dernier par le Comité Syndical) se réalise dans un esprit de très large concertation de tous les acteurs (habitants, communes, communautés de communes, départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, région Auvergne, Etat) soucieux que la vie de ce territoire, pour les années à venir, soit intégrée dans un projet ambitieux de développement durable.

Cette Charte sera le fruit de multiples contributions, qui ont débuté, dès mai 2008, par les « ateliers citoyens » et se sont poursuivies, jusqu'à ce jour, par des commissions de travail successives, impliquant tous les partenaires du Parc.

L'état des lieux, et le bilan, particulièrement riche, de l'action du Parc, menée au cours des 10 années passées, ont servi de base de travail à la naissance de la future Charte intitulée

*« Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement ».*

Dans ce document, 4 axes majeurs d'actions y sont définis :

- 1.- Protection de la richesse des patrimoines naturels, culturels et paysagers** (maintenir et mieux connaître la biodiversité et protéger ses biotopes, construire les paysages de demain tout en protégeant les sites et espaces paysagers les plus emblématiques, transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui) ;
- 2.- Protection et valorisation durable des ressources hydrauliques, forestières et agricoles, conférant à ce territoire un réel potentiel touristique** (préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, réduire les pollutions et améliorer la qualité de l'eau, promouvoir et développer une gestion durable de la forêt, soucieuse de sa biodiversité et respectueuse des paysages et des enjeux environnementaux, encourager des pratiques agricoles saines, respectueuses de l'environnement, maintenir un tissu agricole, développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, valoriser les ressources en énergies renouvelables telles que bois, soleil, éolien, géothermie, biomasse) ;
- 3.- Des pratiques plus durables pour une « autre vie »** (impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale, mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie, développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural, réduire nos consommations d'énergie, outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement) ;
- 4.- Citoyen d'ici et du monde : l'homme au cœur du projet** (activer le passage des idées aux actes, agir pour plus de solidarité, s'ouvrir aux autres et au monde par la culture).

Cet avant-projet, qui a été déjà examiné par le Conseil National de la Protection de la Nature ainsi que par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, prendra sa forme de projet finalisé pour être soumis à l'enquête publique dans le courant de l'automne.

La commune d'Echandelys et chacun d'entre nous se doit d'agir pour l'application de ces idées, afin que ce territoire conserve sa beauté et qu'il demeure bon d'y vivre et d'y travailler.

Bernard Perissel  
Membre du Comité Syndical du Parc

## Les associations

### Le Comité des Fêtes :

Conforme à sa vocation d'animation qu'il a depuis qu'il existe, le Comité des Fêtes vous a proposé tout au long de cette année 2009, des manifestations plus ou moins suivies, le but n'est pas d'en faire souvent mais d'apporter un peu d'animation et de distraction.

Nous avons diversifié celles-ci en proposant un parcours découvertes, et mis un peu de culture avec l'expo de Dennis Raffel, Beaucoup de personnes de la commune ont apporté leur participation en proposant de prendre en photos leurs vieux matériels agricoles, le temps a manqué pour faire les photos de tout ce qu'on nous a proposé, encore une fois bravo et merci à Dennis pour ses initiatives qui très souvent mettent en valeur notre patrimoine et à Emma Vigreux pour son aide précieuse.

Le succès du repas de la Saint Jean nous a permis de trouver les fonds nécessaires pour les dépenses liées à la Fête Patronale.

Nous avons apprécié la participation des jeunes à la soirée du samedi soir, ils étaient nombreux, certes un peu tard, comme le veut leurs coutumes.

Une vingtaine de personnes sont présentes le vendredi soir et préparent la veillée de Noël du 19 décembre, qui est un moment de convivialité.

A vous tous, Bonne Année 2010

Yvette RENAUDIAS



## L'Association «Les Champs de Lys»

Cette année 2009 a vu la création d'une nouvelle association de Seniors  
"LES CHAMPS DE LYS".

Sa dynamique présidente, Chantal NOEL, aidée de sa secrétaire Elisabeth BERRARD et sa trésorière Josette HIBERTY, a su réunir de nombreux adhérents âgés de 49 à 87 ans.

Ce Club est affilié aux AINES RURAUX, ce qui lui a permis de mettre en place de nombreuses activités : informatique, gymnastique, aquagym, activités cérébrales, répondant ainsi aux nouvelles aspirations de nos concitoyens, sans oublier des repas et sorties sympathiques.

Il assure également deux permanences par mois (le mardi après-midi), où les adhérents se retrouvent avec grand plaisir.

Comme vous le savez, le Secours Populaire a quitté notre Commune, laissant vacante l'ancienne école Jeanne d'Arc (propriété de Monsieur le Marquis DES ROYS). La Commune l'a louée en mai 1995 pour en faire, en accord avec le propriétaire, une Maison des Associations, mettant ainsi des locaux à disposition de celles-ci.

Les Champs de Lys disposent de deux pièces au rez-de-chaussée qui ont nécessité une remise en état. Pour ce faire, l'association avec la subvention de la mairie d'Echandelys et celles obtenues de la part de la Mairie d'Aix la Fayette, et du Conseil Général, a, avec maestria, organisé ou participé à plusieurs manifestations lucratives : Marché aux Plantes, Brocante, Loto, Marché de Noël afin d'acheter les matériaux nécessaires. Grâce aux bénéfices les travaux ont été réalisés par les adhérents eux-mêmes.

Monsieur le Marquis, très heureux de voir revivre ces locaux, prend à sa charge la réfection des portes, fenêtres et volets, ainsi que la révision de la toiture.

Félicitations à cette nouvelle association et merci à tous les bénévoles.

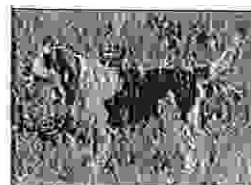
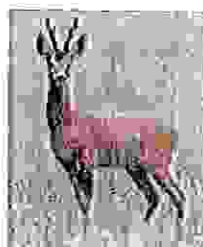
Le club vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année 2010



## La Société de Chasse :

La société de chasse a établi cinquante quatre cartes de sociétaires. Il y a les chasseurs de petits gibiers (lièvres, faisans, bécasses etc....) et pour les chasseurs de gros gibiers, le plan de chasse « chevreuil » est de trente bracelets. A cette date, il a été prélevé vingt trois chevreuils et quatorze sangliers.

Une dizaine de chasseurs ont donné un peu de leur temps et de leur savoir faire pour restaurer le local où une quinzaine d'entre eux se réunissent au moment du casse-croûte.



## **LES SERVICES**

### **Horaires d'ouverture de la mairie au public :**

**Lundi-jedi ; 9h-12h (sauf urgence)-** L'horaire hebdomadaire de travail de la secrétaire étant de 16 h, elle est présente en mairie, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30.

Permanence de Mme le Maire : **lundi – jeudi : 9h-12h et samedi sur RV**

### **Le déneigement :**

Comme l'année précédente, les habitants de la commune qui sont âgés ou malades ou handicapés et qui ont besoin d'être déneigés peuvent appeler le 04 73 72 10 32.

### **Les Pompiers :**

Le corps des Sapeurs Pompiers étant dissout, en cas de nécessité (incendie, accident) le Centre d'Intervention, qui sera la premier prévenu est celui de Saint-Amant-Roche Savine.

### **Faites le 18 ou de votre portable le 112**

### **La déchetterie :**

**Saint-Germain l'Herm – Lair – Tél./Fax : 04 73 72 09 14**

#### Heures d'ouverture :

Été (du 15 avril au 15 octobre):

Mardi , jeudi, samedi : 9h à 12h – 14h à 18h

Hiver (du 16 octobre au 14 avril):

Mardi , jeudi, samedi : 9h à 12h – 14h à 17h

### **Vos droits et vos démarches :**

Pour la première réponse à vos questions (formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille) : appelez par téléphone le 3939 (allo, service public) ou rendez-vous sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

### **ERDF : (EDF)**

En cas de panne, composez le 0810 333 063

### **AIDE A LA MOBILITE « MOBIPLUS » :**

Le Conseil Général met à la disposition des personnes ne possédant pas de moyen de transport, sous certaines conditions, de chèques-mobilité pour favoriser leurs déplacements. Renseignements, conditions et imprimés disponibles en mairie.



## L'ECOLE



### Classe d'Echandelys

De haut en bas et de gauche à droite :  
Marrec Enzo, Jamet Erika, Deasington  
Garance, Laroche Fanny, Malgat Sabrina  
Jamet Prudence  
Van Den Berg Lieke, Marrec Léna,  
Guédon Matthieu, Séon Léo, Duragton  
Hugo, Tur Fanny, Malgat Rachel  
Delair Louis, Echallier Chloé, Rigoulet  
Quentin, Deasington Thomas, Van Den  
Berg Salomé

L'école d'Echandelys accueille cette année 18 élèves, répartis comme suit : 10 CE1, 3 CE2, 3 CM1, 2 CM2. Nous avons été heureux d'accueillir parmi nous 3 nouveaux élèves venus s'installer sur la commune de Condat-Lès-Montboissier.

Cette année encore, de nombreux projets vont être mis en place. Nous participons aux opérations « Livre Élu en Livradois Forez », « Ecole et cinéma » et « Art d'école », ainsi qu'au rallye mathématique organisé par l'IUFM d'Auvergne et à l'occasion duquel notre école accueillera les élèves de Condat pour travailler ensemble. Notre projet de jardin continuera aussi, et ce dès l'arrivée des beaux jours.

Le traditionnel repas de Noël aura lieu cette année à Echandelys. Il permettra aux élèves des deux écoles de se retrouver autour d'un repas concocté amoureusement et avec dévouement par Nathalie, notre cantinière, qui ne rate pas une occasion de chouchouter tout son petit monde !

Après la traditionnelle buche, le Père-Noël rendra visite aux enfants. A n'en pas douter, il saura les gâter en leur apportant de beaux cadeaux afin de les récompenser du travail effectué tout au long de ce premier trimestre. Espérons qu'il saura juger, peut-être avec un peu d'indulgence pour certains, si tous ont été sages, polis et respectueux de leurs institutrices ! Ensuite, la semaine se terminera dans l'impatience, bien légitime, de voir arriver les vacances. Souhaitons que tous soient sur pied et plein de courage à la rentrée pour commencer la nouvelle année.

# ECOLE D'ECHANDELYS DANS LES ANNEES 70



Vous reconnaissez-vous ?.....



# SOUVENIRS ... Il y a 70 ans

J'avais 17 ans quand j'écrivais sur un petit carnet intime :

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1939 : Aux informations de une heure, avec confirmation à deux heures : la TSF annonce la mobilisation générale sur air, terre et mer. Le garde champêtre colle les affiches de mobilisation. Les cloches sonnent à toute volée la Fin de la paix : >>

## « DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1939 »

Une date inoubliable qui entrera dans l'histoire : A 11 heures, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. A 5 heures du soir, l'état de guerre est déclaré entre la France et l'Allemagne. C'est la stupeur et l'angoisse. >>

Judi 21 septembre 1939 : Nous avons écouté, le soir, dès 8h30 le discours d'Edouard DALADIER, président du conseil. Il a réitéré tous les arguments de la politique hitlérienne et fustigé le régime de mensonges et de coups de force en Pologne envahie. A l'intérieur, il prêche le courage, l'entente et invite chacun à résister à la tactique et au chantage d'Hitler, moyens odieux qui ne devraient avoir aucun crédit auprès des Français. >>

Vendredi 10 mai 1940 : (En pension au Lycée Sidoine Apollinaire à Clermont)  
Première alerte à 5 heures du matin : Descente rapide au réfectoire. Fin à 7 heures moins le quart >>

Samedi 11 mai 1940 : La sirène lance son appel à l'alerte à 5 heures du matin, lever non moins rapide avec, en plus, une certaine angoisse, car des bombardements ont fait de nombreuses victimes à Nancy, Lyon, Colmar. Fin de l'alerte à 6h30. Seconde alerte à 10 heures pendant le cours d'anglais. Fin à 10h20. >>

Lundi 17 Juin 1940 : L'école nous a expédiés dans nos Foyers le 15 mai. Toutes les écoles ont été fermées à partir du 15 Juin. Paris est aux mains des Allemands. Aujourd'hui, ils marchent sur Nancy. >>

## « Mardi 18 Juin 1940 »

Appel du Général de Gaulle : « La France a perdu une bataille mais elle n'a pas perdu la guerre. Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » >>

20 novembre 1940 : Cinq mois lourds d'une tragique histoire. Je garde trop présentes à ma mémoire les sombres heures qui ont marqué progressivement l'envahissement de notre douce France. Je me souviendrai toujours des conditions d'armistice imposées et des problèmes multiples et combien difficiles, prises par le fait même que nous sommes les vaincus : questions de réfugiés, de prisonniers, de ravitaillement, questions que s'efforce de résoudre le gouvernement du maréchal PÉTAIN à VICHY. >>

A ECHANDELYS, la vie a continué, très calme, après le départ de tous les hommes laissant des mères et des épouses dans l'angoisse et le désarroi du travail à assumer sans eux. Pendant ces longues années, la population des villes a souffert du manque de denrées alimentaires qu'elle venait chercher à la campagne. Le marché noir est apparu avec ses profiteurs.

ECHANDELYS n'a pas eu faim. On cultivait son champ de pommes de terre, son jardin de légumes. On élevait son cochon, ses poules, ses lapins. Les vaches donnaient le lait, le beurre, le fromage. L'orge grillé remplaçait le café :

Les cartes d'alimentations sont arrivées pour délivrer, en les rationnant, des denrées alimentaires : pain, viande, sucre, riz, chocolat, etc. Ces cartes et tickets, je les ai établies et distribuées en mairie en 1940 et 1941. Il y avait E4 pour les petits,

11, 12, 13 par tranches d'âge de 6 à 20 ans, T pour les travailleurs, A pour les adultes, V pour les personnes âgées.

Cependant les "bons Français" organisaient progressivement la résistance tandis que les "collaborateurs" étaient responsables de certaines arrestations avec des déportations en camps de concentration dont l'horreur fut connue seulement après la guerre.

En 1943, la résistance a fait de nombreux adeptes parmi les jeunes appelés en Allemagne au service du travail obligatoire (STO) et qui ne sont pas partis. Ils ont d'abord été cachés et hébergés par des personnes dévouées: curé, instituteur, postier et autres... Ces réfractaires ont ensuite rejoint les "maquis".

C'est en 1943 que j'ai vu les bombes lâchées par les Allemands, tomber sur le camp d'aviation d'Autnat alors que j'étais réfugiée dans un café à Aubière où les vitres tremblaient.

C'est en 1944 que les Allemands ont multiplié les fouilles et les rafles.

C'est en 1944 où j'étais institutrice à Besse que j'eus la visite des Allemands dans la cuisine et la chambre de mon logement. Plus angoissante fut leur incursion à l'école en juin. Ordre nous fut donné de grouper nos élèves et de les conduire dans la cour. Trois enseignantes et des enfants sous la garde d'un soldat en arme. La tragédie d'Oradour sur Glane où furent massacrées plus de 600 personnes le 10 juin 1944, Femmes et enfants enfermés dans l'église incendiée par les SS, ne pouvait que nous faire redouter le pire. Mais, heureusement, nous avons été libérés après la fouille de toutes les pièces du bâtiment.

A Echandelys, en juillet 1944, même fouille chez mes parents. Mon père se montre aux "boches" sa manche vide par l'absence de son bras gauche perdue en 1916 à la Grande Guerre de 1914-1918. Là aussi, visite de toutes les pièces à la recherche de maquisards alors dans le bois de Manchet.

Traqués de toute part, les Allemands allaient bientôt être chassés de France. Clermont fut libéré le 29 août 1944 et la fin de la guerre proclamée le

8 MAI 1945

avec le retour des prisonniers.

PS: Des ouvrages sur ces événements peuvent être empruntés à  
- la Bibliothèque "Les pierres folles" de FOURNOIS  
- au Club des champs de lys à ECHANDELYS

Entre autres ouvrages: - Bergen - Belsen du Docteur FREJAFON sur la déportation  
- De la liberté à l'oppression de Jean PAROT sur la résistance

## Nouvelles d'ECHANDELYS découvertes dans les anciens journaux du Puy-de-Dôme –

Bernard PERISSEL

### Transcriptions du Bureau d'Ambert du 4 octobre 1819

Vente par Damien Chaboissier, cultivateur à la Cibaudie, commune d'Echandelys, de tous ses immeubles composés de seize héritages en nature de pré, terre, buge, pâchier, pacage, bois et broussailles, situés dans les dépendances de la Cibaudie, moy. 11000 francs (Journal du Puy-de-Dôme du 19 octobre 1819).

*A vendre*, dans le bois de M. le comte Desroys, situé paroisse d'Echandely, arrondissement d'Ambert, canton de Saint-Germain-l'Herm, 20 000 pieds d'arbres de haute futaie, essence sapin, à exploiter dans l'espace de 20 ans ; savoir 1000 pieds par an, à prendre au choix, dans toute l'étendue des bois de M. le comte Desroys. Le prix dont on conviendrait seroit payable chaque année au 24 du mois de juin. S'adresser, pour voir le bois, au nommé *Vacheron*, garde particulier des bois d'Echandelys ; et, pour de plus amples renseignements, à Me *Georges Chaboissier*, notaire à la Cibaudie, paroisse d'Echandely, et à M. le comte de *Bournat*, fondé de pouvoirs de M. le comte Desroys, aussi à Echandely (Journal du Puy-de-Dôme du 3 juin 1824).

### A VENDRE par lots ou en totalité

11 125 pieds d'arbres, essence de sapin, propres à la charpente et à la marine, à prendre dans la forêt dite *des Enclots*, située communes d'Echandelys et d'Aix-Lafayette, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, près de la rivière d'Allier. Pour visiter chaque lot, avoir tous renseignements et connaître les conditions, s'adresser, sur les lieux, à M. Chaboissier, notaire ; à M. Force, expert-géomètre ; à M. le comte des Roys et à ses gardes (L'Ami de la Charte du 7 juillet 1831).

### Cour d'Assises du Puy-de-Dôme – Audience du 28

*Vol et meurtre.* - Dans le courant de cette année, un jour de dimanche, le nommé Pointu et sa femme, du village d'Eschandelys, près d'Ambert, se rendent à la messe paroissiale ; à son retour, la femme Pointu, au moment où elle rentre dans sa maison, est presque suffoquée par une fumée épaisse qui remplit l'appartement. Elle se rappelle que son jeune enfant âgé de 4 ou 5 ans est là, sans secours, peut-être mort, elle s'évanouit en poussant des cris affreux. Les voisins accourent ; on trouve au milieu de la chambre un tas de hardes auquel on a tenté de mettre le feu, au moyen d'une brande de paille ; une armoire placée auprès est fracturée, une petite partie de la porte a même été atteinte par le feu. On s'empresse d'étouffer l'incendie, et les époux Pointu s'aperçoivent qu'on leur a enlevé une somme de trois ou quatre cents francs. La voix publique signale immédiatement François Anglade comme l'auteur du crime. On s'appuie sur les mauvais antécédents de l'accusé, sur la crainte qu'il inspirait dans le pays, sur les menaces proférées par lui contre Pointu, enfin, sur ce qu'au moment sinistre, lui seul dans tout le village, n'est pas venu porter secours. A l'audience François Anglade nie tous les faits. L'accusation a été soutenue par M. Moulin, avocat-général. Me d'Arnoux, défenseur de l'accusé, s'appuyant sur l'absence de tout témoin qui vint établir *de visu* la culpabilité de François Anglade, a insinué avec beaucoup d'adresse que toutes ces prétendues charges pouvaient bien n'être qu'un système de vengeance organisé contre son client. François Anglade déclaré non coupable par le jury, a été immédiatement mis en liberté (La Presse Judiciaire du 2 décembre 1843).

### Purge d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me Chaboissier, notaire à Echandelys, le 2 septembre 1855, François Sauvadet a acquis de sieur André Pointud, scieur-de-long, demeurant ci-devant à Echandely et actuellement à Pont-Evêque, près Vienne (Isère), un immeuble en nature de pré, ... (L'Echo de la Dore du samedi 27 février 1864).

*Echandelys.* - Dimanche dernier, pendant un orage, la foudre est tombée sur un bâtiment appartenant au sieur Menu, propriétaire à Lafaye, commune d'Echandely. Le fluide s'est introduit par une petite croisée située presque au sommet du pignon du bâtiment et, suivant le mur de l'étable, il est venu frapper mortellement une vache attachée à sa crèche : heureusement il ne s'est pas produit d'incendie. La veille, au village des Bordes, même commune, à deux heures du soir, le feu du ciel a foudroyé trois bœufs et une vache appartenant à M. Chaboissier (Moniteur du Puy-de-Dôme du 28 mai 1870).

**On nous écrit de Saint-Germain-l'Herm :**

Samedi 10 septembre, la foudre est tombée sur un corps de bâtiment, situé au village de la Faye, commune d'Echandelys, appartenant au sieur Palas François, cultivateur. Malgré tous les efforts des habitants de la commune et des communes environnantes, tout a été détruit. Les pertes s'élèvent à 5000 francs environ, non assurés (Moniteur du Puy-de-Dôme du 15 septembre 1880).

Un incendie a détruit, le 23 septembre, un bâtiment, situé en la commune de Champetières, appartenant au sieur Force, tailleur à Echandelys. Les pertes s'élèvent à environ 4500 francs ; elles sont couvertes par une assurance (Moniteur du Puy-de-Dôme du 30 septembre 1880).

**Notre correspondant de Saint-Germain-l'Herm nous écrit le 17 juillet :**

Hier à une heure du matin, le feu s'est déclaré dans une maison inhabitée située à Aix-la-Fayette et connue sous le nom de château féodal et appartenant à Gladel, Jean-Marie, cordonnier à Echandelys ; les pertes s'élèvent à 4000 francs et sont couvertes par une assurance. Tout fait supposer que la foudre est cause de ce sinistre (Moniteur du Puy-de-Dôme du 20 juillet 1883).

**On nous écrit de Saint-Eloy (canton de Saint-Germain-l'Herm), le 17 août :**

La fête d'Echandelys a eu lieu hier : il y avait beaucoup de jeunesse, on s'est fort amusé, les conscrits surtout ; ils ont fait plusieurs fois le tour de la localité drapeau déployé musique en tête. A 8 heures il y a eu retraite aux flambeaux. Une heure après, on a entendu crier au feu ! Les gens sortent précipitamment des auberges – beaucoup sans payer leur consommation- ils se rendent au lieu du sinistre ; c'était le four et une remise attenante au sieur Anglade qui brûlaient. Les pertes s'élèvent à 300 francs. Hélas ! il y a des auberges qui ont presque perdu autant (Moniteur du Puy-de-Dôme de 21 août 1885).

**Echandelys.-** Depuis plus de trente ans, les habitants d'Echandelys ne se rappellent pas avoir vu une pareille couche de neige. Les communications sont partout suspendues. En rase campagne il y a de 0 m.50 à 0 m.60 de neige et en maints endroits, dans les chemins, derrière les tertres par exemple, il y a des combles de plus de 2 mètres de haut... Grâce à l'initiative de M. le maire, un chasse-neige a été improvisé...(Moniteur du Puy-de-Dôme du 19 janvier 1887).

**Echandelys.-** Quelques habitants d'Echandelys, à la suite de l'article publié le 19 courant dans le *Moniteur*, pourraient croire que notre pays est une Sibérie auvergnate : on a un peu exagéré la hauteur des combles et de la couche de neige ; nous vous prions donc d'insérer la petite note suivante : La neige avait atteint une hauteur de 30 à 40 centimètres, au lieu de 60 à 70 cm. Les habitants d'Echandelys ont l'habitude de se procurer pour l'hiver leurs provisions de bois et de beurre. Enfin l'initiative de l'emploi du chasse-neige,- il faut rendre à César ce qui appartient à César- est due à M. Antoine Viallis, des Enclos, qui a ouvert avec ses bestiaux une partie de la route d'Aix-la-Fayette au Moulin de Géry, et nos municipalités de montagne, qui ne sont nullement rebelles aux idées de progrès, Condat, Aix, Fournols et Echandelys, ont fait immédiatement confectionner un chasse-neige pour chaque commune ; aussi la circulation est-elle depuis plusieurs jours complètement rétablie (Moniteur du Puy-de-Dôme du 23 janvier 1887).

**Echandelys.- La grêle.-** Mardi, dès le matin on étouffait sous une lourde atmosphère. Bien que le soleil fût caché, il faisait une chaleur suffocante. A une heure, on entendit quelques roulements de tonnerre, de gros nuages semblables à des châteaux-forts étaient amassés vers l'ouest. A une heure et demie, on était dans l'obscurité et le vent soufflait avec rage. De grosses gouttes de pluie tombaient et les nuages menaçants marchaient avec une vitesse vertigineuse. Bientôt des grêlons commencent à tomber d'abord mêlés avec de la pluie et ayant la grosseur d'une noisette, ensuite seuls et atteignant le volume d'une noix. Le nuage avait crevé et en moins de cinq minutes la place était couverte de grêle d'une épaisseur de plus de 6 centimètres. Plusieurs fenêtres se trouvent sans carreaux et les récoltes ! hélas sont littéralement détruites. Dans les jardins, plus de choux, plus de pois, plus de salades, plus rien. Les arbres sont sans feuilles et des branches de la grosseur du doigt ont été coupées comme avec un tranchant. Les blés sont privés de leurs épis et nos malheureux cultivateurs gémissent sur le sort de la belle récolte qu'ils attendaient avec tant d'impatience. Les prés ont aussi énormément souffert. L'herbe tendre et naissante a été coupée, hachée (Moniteur du Puy-de-Dôme du 4 juin 1887).

**Echandelys.-** Echandelys vient de tenir sa dernière foire. Il y a eu peu de transactions. A peine si quelques marchands forains étaient venus étaler leurs marchandises. On a remarqué une légère hausse

sur les veaux qui valaient 0 fr.35 la livre. Quelques vaches seulement avaient été amenées sur le marché ; la vente était peu active (Moniteur du Puy-de-Dôme du 16 septembre 1887).

**Echandelys.- Vol**

Le 12 courant, des voleurs se sont introduits dans la maison d'un nommé Buisson, du Moulin-de Géry, village de la commune d'Echandelys, et y ont enlevé une somme de 250 francs et une montre avec une chaîne de peu de valeur. Une personne du même village a déclaré avoir vu deux hommes, l'un rôdant autour de la maison et l'autre sortant par la porte de la grange. Ces deux hommes sont des roulants et sont inconnus à Echandelys (Moniteur du Puy-de-Dôme du 21 septembre 1888).

**Diffamation.-** M. Genebrier, notaire et maire à Echandelys, annonce qu'il va poursuivre le *Petit Issoirien* devant le tribunal correctionnel d'Issoire, en raison d'articles injurieux et diffamatoires qui ont été publiés dans ce journal (Courrier du Puy-de-Dôme du 25 novembre 1888).

**Procès en diffamation.-** Le tribunal civil d'Issoire a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté au journal le *Petit Issoirien* par M. Genebrier, notaire et maire d'Echandelys. G. Vitoux, Claudius Caffard, directeur-imprimeur du journal et Raboisson, gérant ont été condamnés chacun à 100 fr. d'amende et 100 francs de dommages-intérêts. Le tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du jugement dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, le *Petit Clermontois*, dans les trois journaux d'Issoire et dans un journal d'Ambert (Moniteur du Puy-de-Dôme du 2 janvier 1889).

**Echandelys.- Accident.-** Samedi dernier, à 7 heures du soir, le nommé Bourmerie, du village du Moulin-de-Géry, commune d'Echandelys, accompagné d'une de ses filles, revenait du Vernet-la-Varenne, quand, arrivé à 200 mètres de son domicile environ, son cheval s'est abattu. Un brancard de la voiture a été cassé ; il n'y a pas eu d'accident de personne (Moniteur du Puy-de-Dôme du 6 janvier 1889).

**Echandelys.-** Le Centenaire du 5 mai 1789 a été célébré avec entrain à Echandelys. Dès la première heure, les fonctionnaires ont donné l'exemple des réjouissances en pavoisant leurs habitations. Dans la soirée, un punch a réuni un assez grand nombre de citoyens. On a bu à la mémoire des grands hommes de 1789, on a chanté plusieurs chants patriotiques et les divertissements ont continué par un grand feu de joie et un bal public (Moniteur du Puy-de-Dôme du 14 mai 1889).

**Echandelys.-** Quatre conseillers municipaux d'Echandelys, dont l'adjoint, viennent d'adresser à la préfecture leur démission. Cette décision a été prise à la suite de l'état dans lequel se trouvent certaines routes de la commune, alors que d'autres routes sont favorisées au détriment des premières. Il y aurait eu aussi un emprunt contracté par la commune sans l'assentiment du conseil. Cet emprunt se monte à 4000 francs (Moniteur du Puy-de-Dôme du 24 mai 1889).

**Echandelys.-** La fête du 14 juillet a été célébrée cette année avec éclat. Le soir, punch. Après le feu d'artifice, les jeunes gens ont fait une retraite aux flambeaux en chantant la *Marseillaise* (Moniteur du Puy-de-Dôme du 19 juillet 1889).

**Echandelys.- Maison d'école.-** Un secours de 1000 francs vient d'être alloué, sur les fonds départementaux, pour la construction de la maison d'école que l'on élève actuellement au chef-lieu de la commune d'Echandelys. Voilà une nouvelle qui sera bien accueillie par la population de toute la commune et qui fait le plus grand honneur à l'initiative de la municipalité (Moniteur du Puy-de-Dôme du 10 novembre 1889).

**Echandelys.-** On nous écrit : Les récoltes ont été cette année, assez satisfaisantes dans notre montagne. La récolte des pommes de terre, dont la culture a pris depuis ces derniers temps une grande extension, a été bonne et productive. La féculerie de la commune achète les pommes de terre au prix de 50 et 60 centimes le double décalitre ; nos cultivateurs y font des livraisons importantes. Les semailles d'automne sont terminées, elles ont été faites dans de bonnes conditions (Moniteur du Puy-de-Dôme du 22 novembre 1889).

**Echandelys.-** Jeudi 20 février dernier, la famille T..., du village de Cher, commune d'Echandelys, a été éprouvée dans ses plus chères affections. Un petit enfant de deux ans s'est noyé dans une citerne située près de la maison des parents. L'enfant a été trouvé dans l'eau un quart d'heure environ après

s'y être laissé choir. Des soins immédiats ont pu le ramener un instant à la vie mais il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir (Moniteur du Puy-de-Dôme du 24 février 1890).

**Echandelys.**- Dimanche dernier, a eu lieu l'inauguration d'un marché aux veaux qui se tiendra à l'avenir tous les quinze jours, le dimanche, sur la place publique d'Echandelys. La création de ce marché est un grand avantage pour la commune et les communes environnantes (Moniteur du Puy-de-Dôme du 29 mai 1890).

**Echandelys.**- *Brûlée vive.*- Dimanche dernier, une jeune fille de 13 ans, la nommée Bournerie Hélène était occupée à faire cuire le souper avec son jeune frère, pendant que son père était allé traire les vaches. La pauvre enfant, ne jouissant pas de toutes ses facultés, ne s'aperçut pas que le feu avait pris à ses vêtements ; lorsque les premières douleurs se firent sentir elle s'enfuit vers l'étable, mais il était trop tard. Quand le malheureux père, aidé des voisins accourus, eut étouffé le feu, le mal était tellement grand et les brûlures si atroces que, malgré les soins qui lui ont été prodigués, l'imprudente succombait quelques heures après (Moniteur du Puy-de-Dôme du 19 juillet 1890).

**Echandelys.**- *Grave accident.*- Jeudi dans la soirée, Mlle Marie Tourdias venait d'acheter du pétrole chez l'épicier, qui par erreur lui avait donné de l'essence.

Pendant qu'elle garnissait sa lampe, le liquide s'enflamma et la malheureuse fille se vit, en un instant, entourée de flammes.

Aux cris poussés par la victime, son frère, instituteur à Saint-Anthème, actuellement en vacances, accourut et, après des efforts dignes d'éloges, parvint à étouffer les flammes. Tous deux ont reçu de graves brûlures aux mains et au visage (Moniteur du Puy-de-Dôme du 9 septembre 1891).

**Echandelys.**- Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix aux écoles communales d'Echandelys qui n'avait pu être faite à la fin de l'année scolaire.

Le conseil municipal assistait à cette petite fête, ainsi qu'un grand nombre de personnes de la commune.

Tout s'est passé avec beaucoup d'entrain et de gaieté. Les enfants, garçons et filles, ont débité de nombreux morceaux et ont chanté quelques petits chants, le tout fort goûté du public.

Après cette cérémonie, M. Genebrier, maire de la commune, a adressé quelques paroles d'encouragement aux enfants, leur promettant de nouvelles récompenses s'ils continuaient à bien travailler (Moniteur du Puy-de-Dôme du 1 janvier 1891).

**ECHANDELYS.** - Dans sa séance du 10 septembre, le conseil municipal a pris une délibération pour témoigner de son désir de participer à la manifestation franco-russe. Une somme de 20 francs a été votée pour être envoyée soit au comité de la presse à Paris, soit au comité d'organisation à Toulon.

Le conseil a en outre décidé que le jour de l'arrivée de la flotte russe, les édifices publics seraient pavoisés et illuminés (Moniteur du Puy-de-Dôme du 16 septembre 1893).

**ECHANDELYS.**- Le jeune Bravard, âgé de cinq ans, jouait près d'un grand et profond réservoir, lorsque par suite d'un faux pas, il tomba à l'eau. Le malheureux enfant aurait péri, si son jeune camarade Narcisse Episse, âgé de sept ans, ne s'était précipité à son secours et n'était parvenu à le sauver après beaucoup d'efforts.

Le jeune Narcisse Episse a reçu de nombreuses félicitations (Moniteur du Puy-de-Dôme du 19 août 1894).

**ECHANDELYS.**- On sait que le ministre du commerce, des postes et télégraphes a, par un récent arrêté, autorisé la création d'un bureau télégraphique à Echandelys. Cette création, impatientement attendue, et qui était depuis longtemps l'objet des vœux de la population, a été accueillie avec une satisfaction unanime (Moniteur du Puy-de-Dôme du 13 décembre 1897).

**LES ORAGES.**- Voici de nouveaux détails sur les orages de mardi :

A Echandelys la foudre a incendié un bâtiment couvert en chaume, appartenant à Mme veuve Viallis, des Enclos, et comprenant la maison d'habitation, une étable et une grange. Une chèvre a péri dans les flammes. Mme Viallis et deux de ses filles ont été renversées par la foudre, mais n'ont reçu que de légères brûlures. Les pertes sont en partie couvertes par une assurance (Moniteur du Puy-de-Dôme du 6 septembre 1901).



### **SAINT-GERMAIN-L'HERM.-** Obsèques.

Vendredi dernier, ont eu lieu, à Saint-Germain-l'Herm, les obsèques de M. Genebrier, notaire honoraire et ancien président de la chambre des notaires d'Ambert, qui avait été pendant de longues années maire d'Echandelys.

Une foule très nombreuse, venue de tous les points du canton, a accompagné le corps à sa dernière demeure. Sur sa tombe, deux discours ont été prononcés par M. Montel, un de ses amis, et par M. le docteur Amblard, maire de Condat-lès-Montboissier.

Dans des paroles éloquentes, les deux orateurs ont rappelé la haute intelligence et l'infatigable activité de M. Genebrier, les services nombreux rendus pendant de longues années, non seulement à sa commune, mais au canton tout entier, son affabilité, son désintéressement, sa vie toute d'honneur et de probité, et l'appui constant et sincère qu'il a donné dans sa région au parti républicain.

M. Genebrier était très connu dans tout le département, où il comptait de nombreux amis et il emporte les regrets de tous ceux qui l'approchaient.

Voici les paroles d'adieu prononcées sur la tombe de M. Genebrier, par M. le docteur Amblard, maire de Condat-lès-Montboissier :

« Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans un profond sentiment de tristesse que je viens apporter ici un dernier témoignage d'affection et dire un dernier adieu à l'ancien collègue, à l'homme de bien que la mort, avec sa brutalité cruelle, vient de frapper.... Notaire à Echandelys, puis maire de cette commune durant plus de vingt ans, que de services n'a-t-il pas rendus par son savoir et par les vastes ressources de son incomparable intelligence ! Animé d'une activité infatigable, que de travaux n'a-t-il pas fait exécuter au prix bien souvent de ses intérêts personnels et sans préoccupation de la moindre reconnaissance !

Bien qu'il eût quitté depuis plus de dix ans son cher canton, loin de l'oublier, il se préoccupait sans cesse de ses intérêts, des innovations qu'on pourrait y introduire, et pour lui c'était toujours une fête de revenir, tous les ans, pendant un mois ou deux, séjourner au milieu de nous et revoir ses amis qui ne l'oubliaient pas..... » (Moniteur du Puy-de-Dôme du 20 juillet 1903).

### **ECHANDELYS.-** Les cambrioleurs.-

Dans la soirée du 28 mai, profitant de l'absence des propriétaires, occupés à planter des pommes de terre, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison habitée par les époux Pointud-Anglade, au hameau de La Foresterie.

Pénétrant par la porte de l'écurie, ils se sont introduits dans une chambre du premier étage, où ils ont fracturé une armoire et se sont emparés d'une somme de 565 francs.

Cette somme représentait le produit de la campagne, comme scieur de long, de M. Pointud-Anglade, rentré depuis deux jours seulement, après six mois d'absence. Vraiment, il y a, dans notre région, des gens qui font bien plus rapidement et avec moins de peine des campagnes fructueuses.

La gendarmerie, prévenue aussitôt par les soins de M. le maire, a procédé à une enquête minutieuse qui, espérons-le, ne tardera pas à aboutir à la découverte des coupables (Moniteur du Puy-de-Dôme du 31 mai 1910).

### **LA TERRE TREMBLE** dans le Puy-de-Dôme.

Voici les nouvelles que nous ont adressées nos correspondants :

**D'Echandelys.-** Le mercredi 18 courant, une secousse de tremblement de terre assez forte a été ressentie à Echandelys à huit heures moins le quart du soir. Elle a duré quelques secondes seulement et a causé un certain émoi à beaucoup de personnes.

Dans le sommet du bourg, tous les habitants sont sortis, croyant qu'une toiture venait de s'effondrer sous le poids de la neige. Chez M. le maire, la lampe suspension a tremblé pendant plus de cinq minutes et la porte, cependant très lourde de la cour a été fermée brusquement. Plus loin, c'est une porte de grange qui a été ouverte à deux battants. Au village des Deux-Frères, plusieurs pierres sont tombées d'une antiqueasure habitée par une vieille femme et sa fille. De tous côtés, d'ailleurs, on nous signale que les mêmes effets ont été ressentis.

M. Lucadou, voyageur d'une maison d'Antrillac, se trouvant attablé à la même heure à Saint-Genès-la-Tourette, raconte que les assiettes ont été soulevées légèrement sur la table et que verres et bouteilles dansaient... (Moniteur du Puy-de-Dôme du 21 janvier 1911).

### **ECHANDELYS.-** Le Recensement.-

Les opérations du recensement ont donné les résultats suivants : Maisons, 225 ; ménages, 238 ; habitants, 903.

Les recensements précédents accusaient : En 1896, 232 maisons, 247 ménages, 1115 h. ; En 1901, 228 maisons, 243 ménages, 1051 h. ; En 1906, 230 maisons, 247 ménages, 950 h.

Il en résulte donc, pour la commune d'Echandelys, une diminution de 212 habitants en 15 ans.

*Création de foires.*- Par arrêté en date du 13 septembre 1910, M. le préfet du Puy-de-Dôme a autorisé la création dans la commune d'Echandelys de deux nouvelles foires, qui se tiendront le lundi de Pâques et le lundi après le 16 août, lendemain de la fête patronale. Il ne sera perçu aucun droit de place à ces deux foires.

*Concession d'alevins.*- Par décision en date du 25 mars 1911, M. le préfet a accordé à la commune d'Echandelys un lot de 3000 alevins de truites qui seront livrés par le laboratoire départemental installé au Jardin Lecoq (Moniteur du Puy-de-Dôme du 4 avril 1911).

#### **ECHANDELYS.- Fête patronale**

Dimanche 20 et lundi 21 courant, a eu lieu la fête patronale d'Echandelys. Grâce au bel entrain de la jeunesse de la localité, cette fête a eu un éclat inaccoutumé. L'affluence était considérable, les divertissements nombreux et variés. Dimanche, un groupe de jeunes filles avait monté un char, où étaient représentées la France, l'Alsace, la Lorraine, l'Italie et l'Espagne. Ces gracieuses personnes, costumées avec goût, ont été très acclamées. Le lendemain lundi, ce même groupe formait un magnifique char du Travail : représentation des diverses occupations de la bonne ménagère, de la femme du peuple. Un second char suivait, portant des jeunes gens qui représentaient les divers métiers. Ces ouvriers improvisés soulevèrent sur leur passage un véritable enthousiasme. Cette cavalcade, qu'accompagnaient les conscrits, précédés d'une excellente musique, obtint un grand succès. Avec de pareils éléments, pris tant chez les jeunes filles que chez les garçons, nous sommes certains que les fêtes d'Echandelys « la Coquette » (noblesse oblige) deviendront de plus en plus attrayantes. Voici les résultats des courses organisées : Course de vitesse, 300 mètres : 1<sup>er</sup> prix, Sauvadet ; 2<sup>e</sup>, Joyeux. — Course d'entraînement, 2 kil.600 : 1<sup>er</sup> prix, Buisson ; 2<sup>e</sup>, Verdier ; 3<sup>e</sup>, Lenègre.- Course à bicyclette, 8 kil. : 1<sup>er</sup> prix, Blanchard, en 22 m.30'' ; 2<sup>e</sup>, Bertry, en 22'35'' ; 3<sup>e</sup>, Champroux, en 23' ; 4<sup>e</sup>, Lafarge, en 23'30'' ; 5<sup>e</sup>, Rigoulet, en 23'31'' ; 6<sup>e</sup>, Fouilloux, en 24' ; 7<sup>e</sup>, Chapat, en 25'20 (Moniteur du Puy-de-Dôme du 26 août 1911).

#### **ECHANDELYS.- Le monument Genebrier**

Le monument élevé à Echandelys, à la mémoire d'Antoine Genebrier et qui a été honoré d'une subvention de M. le ministre des beaux-arts, est complètement terminé et édifié. Le comité espérait en faire l'inauguration dans la première quinzaine de septembre. Par suite de circonstances imprévues, cette solennité, à laquelle le comité voulait donner un grand éclat, est renvoyée à une date ultérieure (Moniteur du Puy-de-Dôme du 31 août 1911).

#### **ECHANDELYS.- Syndicat d'élevage et syndicat agricole.**

A la suite de la remarquable conférence faite à Echandelys, par M. Gillin, un syndicat d'élevage vient d'être constitué. Voici la composition du bureau :

Président, M. Recoque Jean-Marie ; vice-présidents, MM. Bertin Annet et Fayolle Jean-Marie ; secrétaire, M. Pradel Eugène ; trésorier, M. Buisson Henri ; membres, MM. Terrasse Pierre, David Jean, Bourg Benoît, Derrode François, Brugère Charles. Experts, MM. Rouvet Benoît, Bertin Annet et David Jean.

Un syndicat agricole pour l'achat des engrais, des semences, des machines agricoles, etc., a été également constitué, avec comme président, M. Bertin Annet ; vice-président, M. Brugère Antoine ; secrétaire, M. Pradel Eugène ; trésorier, M. Filliat François.

L'un et l'autre syndicat comptent déjà une quarantaine de membres et chaque jour amène de nouvelles adhésions. Sous peu, ils comprendront la presque unanimité des agriculteurs de la commune (Moniteur du Puy-de-Dôme du 5 décembre 1912).

#### **ECHANDELYS.- Subvention**

Sur la demande du Conseil municipal d'Echandelys et la bienveillante intervention de M. le docteur Sabaterie, sénateur, le ministre de l'instruction publique a accordé une subvention de 5200 francs pour la construction de l'école du Faux-Plantat, de la commune d'Echandelys (Moniteur du Puy-de-Dôme du 12 mai 1912).

#### **ECHANDELYS.-**

*Subvention.*- Dans sa séance du 5 octobre dernier, la commission départementale a accordé à la commune d'Echandelys un secours de 300 francs sur les fonds du département, pour l'aider à payer la dépense de construction d'une fontaine publique et d'un lavoir au village de Fiosson. Ce hameau était absolument dépourvu d'eau potable et jusqu'ici, l'unique source servant aux besoins du hameau, était située à 150 mètres de ce dernier. et l'eau servant à la consommation était puisée dans un trou servant

également d'abreuvoir au bétail et était constamment souillée d'impuretés de toutes sortes (Moniteur du Puy-de-Dôme du 7 novembre 1912).

#### **Découverte d'un cadavre à Echandelys.-**

Lundi dernier, vers deux heures du soir, le jeune Clément, occupé à charger du bois au tènement du bois de la Foresterie, commune d'Echandelys, a découvert le cadavre, en putréfaction, d'un homme âgé de 70 ans environ.

Le corps porte au bras droit un tatouage représentant un cavalier brandissant un sabre et l'inscription peu visible « Lyon ». Complétons le signalement : barbe grise, taille 1 M.54, vêtu d'un gilet en drap noir, doublure bleue, d'un tricot en laine grise et d'un autre tricot en laine blanche, d'une chemise en coton bleu, d'un pantalon velours avec genouillères, de bas de laine grise ; coiffé d'une casquette grise à visière, chaussé de sabots en noyer. Il n'a été trouvé aucun papier d'identité. Par les soins de l'autorité communale, le cadavre a été inhumé dans le cimetière d'Echandelys (Moniteur du Puy-de-Dôme du 22 mai 1916).

#### **SAINT-GERMAIN-L'HERM.- Nécrologie.**

Nous apprenons la mort de Mme Arthémise-Françoise Maître, veuve de M. Antoine Genebrier, ancien notaire et maire d'Echandelys. Les obsèques auront lieu à Saint-Germain-l'Herm, auourd'hui 21 juillet, à 9 heures du matin. Nous adressons à son fils, M. Pierre Genebrier, préfet de Savoie, l'expression de nos sympathiques condoléances (Moniteur du Puy-de-Dôme du 21 juillet 1916).

**Echandelys.- Nécrologie.-** Mardi dernier, ont eu lieu, à Echandelys, les obsèques de M. Claude Collange, charron, conseiller municipal, décédé à l'âge de 71 ans. Parmi l'assistance on remarquait M. Recoque Anglade, maire, assisté de son conseil. M. Gratadeix, directeur d'école, secrétaire de mairie ; M. Terrasse, garde champêtre, ainsi que la compagnie de sapeurs-pompiers (Moniteur du Puy-de-Dôme du 8 juin 1924).

**Echandelys.- Mariage.-** Dernièrement a eu lieu à Echandelys le mariage de M. Simon Marchand, bourellier à Cunhat, avec Mlle Léonie Champroux. M. Ambroise Champroux, père de la mariée, a remis à M. Recoque, maire d'Echandelys, la somme de 50 francs pour les indigents de la commune. D'autre part, une quête faite au profit de la Caisse des écoles, a rapporté 75 fr.50. Avec nos remerciements, nous adressons aux jeunes époux nos bien cordiales félicitations (Moniteur du Puy-de-Dôme du 18 mai 1931).

**Echandelys.- Le recensement.-** Agglomération du chef-lieu : 171 habitants, groupés en 54 ménages, logés dans 48 maisons. Population éparsée dans 24 hameaux ou fermes isolées, comprenant 505 habitants formant 135 ménages logés dans 133 maisons. Total : 676 habitants, 189 ménages et 188 maisons. En 1926, Echandelys comptait 733 habitants, d'où une perte quinquennale de 57 habitants. Les principaux hameaux sont : Deux-Frères, avec 69 habitants ; Le Buisson, 41 ; Moulin de Géry, 42 ; Le Cluel, 38 ; Cher, 41 ; Le Mas, 34 ; Parel, 31 ; Fiosson, 28 ; La Foresterie, 27 ; Chabreyras, 17 ; Lossedat, 18 ; La Faye, 12 ; Coudeyras, 15 ; Coupât, 11 (Moniteur du Puy-de-Dôme du 20 mai 1931).

#### **ECHANDELYS.- Conseil municipal.**

*...Adjudication du 5 février.-* Entretien et transport du corbillard.- M. Desusclade Francisque, du Moulin de Géry, a été déclaré adjudicataire à raison de vingt francs par corps.

Entretien et remontage de l'horloge.- M. Mavel Marcel, du bourg, a été déclaré adjudicataire à deux cent cinquante francs par an (Moniteur du Puy-de-Dôme du 27 février 1933).

#### **SAINT-GERMAIN-L'HERM**

**Officiers d'Académie et du Mérite agricole.-** Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que la population de notre canton a vu deux de ses enfants les plus dévoués et connus, récompensés de leurs multiples services rendus aux malheureux et aux agriculteurs.

**Officier d'Académie.-** M. le docteur Besset, délégué cantonal, médecin de l'assistance publique et ancien conseiller d'arrondissement, demeurant à Echandelys, qui se dépense sans compter pour soulager les malheureux de leurs souffrances humaines.

**Officier du Mérite agricole. . .** (Moniteur du Puy-de-Dôme du 12 mars 1933).

## AMBERT – Tribunal correctionnel

*Un acheteur indélicat.* - Les noms sont bien souvent trompeurs.

Le 8 décembre, dans l'après-midi, Lafleur Pierre, 20 ans, vannier à Echandelys, se présentait à la boulangerie Bournerie, du même village, pour acheter du pain. Profitant de ce que M. Bournerie passait dans la pièce à côté, laissant son tiroir-caisse ouvert, Lafleur lui substituait adroitement 40 francs. Devant le tribunal, Lafleur nie les faits qui lui sont reprochés alors qu'il avait fait des aveux complets aux gendarmes. Pour permettre la confrontation à la barre du prévenu et des gendarmes qui ont constaté le délit, le tribunal renvoie l'affaire à quinzaine (Moniteur du Puy-de-Dôme du 23 mars 1933).

*Audience du 4 avril. Un garçon qui promet.*

...Malgré la présence des deux gendarmes qui avaient enregistré ses aveux complets, Lafleur persiste dans son moyen de défense et continue de nier le vol qui lui est reproché. Ses antécédents sont cependant bien lourds puisque Lafleur, malgré son âge, a déjà été condamné trois fois pour vol, dont deux fois à 3 mois de prison et une fois à 6 mois. Le tribunal lui inflige à nouveau 3 mois et 1 jour de prison. Lafleur doit s'amender sérieusement s'il veut éviter la relégation qui le guette (Moniteur du Puy-de-Dôme du 6 avril 1933)

A suivre .... A l'année prochaine !

Sources d'information : Bibliothèque Municipale et Inter universitaire, « Patrimoine », de Clermont-Ferrand.



ÉCHANDELYS (Puy-de-Dôme). - La Place

**La Mairie à votre service**  
**Tél. : 04 73 72 10 67 - Fax : 04.73.78 18 11 - E Mail : echandelys.mairie@wanadoo.fr**

Ouverture du secrétariat au public les **lundis et jeudis de 9 H à 12 H** (sauf urgences)  
 Permanence de Mme le Maire le lundi-jeudi : 9h-12h /samedi matin sur rendez-vous

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte naissance	mairie du lieu de naissance	date de naissance nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait de naissance pour les français nés à l'étranger	<b>Par courrier : Service Central d'Etat Civil</b> 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX <b>Par Internet :</b> <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html">www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html</a>	Indiquer la date et le lieu de l'évènement ainsi que les noms et prénoms des titulaires	gratuit	
Extrait d'acte de mariage	mairie du lieu de mariage	date du mariage nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de décès	mairie du lieu de décès	date du décès nom et prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Carte d'électeur	mairie de la commune concernée	livret de famille ou pièce d'identité	Gratuit	Avoir son domicile réel ou être inscrit au rôle des contributions directes depuis 5 ans avoir 18 ans
Carte d'identité	mairie du domicile	2 photos d'identité 1 copie intégrale de l'acte de naissance 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit	Autorisation parentale pour les mineurs
autorisation de sortie de territoire (mineur)	Mairie du domicile	Autorisation écrite du chef de famille	Gratuit	
Passeport	Mairie de Cunhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	Carte d'identité, 2 photos, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Timbre fiscal (88 Euros)	
Casier Judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, Rue Landreau 44079 NANTES CEDEX	1 enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Mairie du mariage (ou du domicile qui transmettra)		Gratuit	
Urbanisme (PC, DP, CU)	Mairie	Imprimés disponibles en mairie ou sur le site <a href="http://www.Urbanisme.equipement.gouv.fr">www.Urbanisme.equipement.gouv.fr</a>	Gratuit	
Carte grise de véhicule d'occasion	Sous-préfecture	Renseignements à la mairie	Selon nombre de CV et année de mise en circulation	Imprimés en mairie
Certificat de domicile	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	
Certificat d'hérédité	Mairie Notaire (acte de notoriété)	Livret de famille de la personne décédée, noms, prénoms, adresse des héritiers	Gratuit	Si la somme à percevoir n'est pas supérieur à 5 335 Euros
Demande d'adduction en eau potable	SIAEP du Bas-Livradois	Plan de situation	Droit de branchement	
Demande de branchement assainissement	Mairie		Droit de branchement 750 €	

Ce bulletin est également le votre ! Vous avez des idées, des informations, des anecdotes... ! Faites nous en part pour les prochains bulletins.

## ETAT – CIVIL

### NAISSANCE

- le 22 janvier 2009 à Issoire : Chaquipe, Benoît MALGAT
- le 6 novembre à Clermont-Ferrand : Anaïs, Anne, Sophie FARON

Bienvenue parmi nous à ces nouveaux habitants, et toutes nos félicitations aux heureux parents.

### MARIAGE

- le 1<sup>er</sup> Août 2009 : Jean-Pierre RECOQUE et Catherine MASSON

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

### DECES

- le 23 octobre 2009 à Clermont-Ferrand : LE SAUCE Nicole épouse PATY
- le 14 novembre 2009 à Echandelys : COUDEYRAS Henri

### OBSEQUES ET UNHUMATIONS

- le 19 février 2009 : FABRE Raymond décédé à Clermont-Ferrand le 16 février 2009
- le 30 mars 2009 : FOUCHER Yves décédé à Clermont-Ferrand le 27 mars 2009
- le 24 juin 2009 : VIALIS Odette Veuve PARISOT décédée le 20 juin 2009 à GAILLAC
- le 26 octobre 2009 : VIALARD Jean, décédé à Issoire le 21 octobre 2009
- le 17 décembre 2009 : CHANDY Suzanne, Veuve ECHALIER, décédée à BEAUREGARD L'EVEQUE le 14 décembre 2009

Nos plus sincères condoléances aux familles et à leurs proches